

N° 3 - 31 /2005 : BUDGET PRIMITIF 2005 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

PUBLIE LE

25 AVR. 2005

Le budget primitif 2005 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

2 498 281 €

Fonctionnement : 254 427 €

Investissement : 2 243 854 €

La section de fonctionnement comprend :

- Les charges générales de fonctionnement du service pour 52 777 € comprenant les frais de fluides, énergie, petites fournitures, assurances, reprographie et taxes foncières.
- La subvention à la SEM 81 concernant le CRAC 2004 pour 50 000 €.
- La valeur nette comptable des terrains cédés (SAFRA 12 250 € - Roques 8 400 €.
- Les charges en intérêts de la dette pour 17 000 €.

Le financement de cette section est assuré par le produit des cessions pour 20 650 € et une subvention d'équilibre du budget général pour 233 777 €.

La section d'investissement prend en compte :

- Le reversement de subventions à la SEM 81 pour 58 225 €.
- Diverses études, frais de DUP, travaux sur fossés et évacuation de la terre sur la zone du PAE pour 189 200 €.
- Sur l'opération Technopole, une enveloppe de 804 864 € avec des études pour 41 000 € et des achats de terrains pour 713 864 €.
- Pour la Zone des Combettes, une enveloppe de 32 000 € d'études et insertions, 165 565 € pour des travaux, ainsi qu'un crédit de 865 000 € permettant de formaliser le transfert de la zone.
- 104 000 € de remboursement en capital sont également prévus.

L'équilibre de cette section est assuré par le produit des cessions à hauteur de 20 650 €, des subventions pour 196 944 €, un autofinancement pour 104 000 € et l'inscription d'une enveloppe d'emprunts de 1 057 260 €.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

Vote et arrête le budget primitif 2005 en dépenses et en recettes à :

2 498 281 €

soit pour la section de Fonctionnement

254 427 €

soit pour la section d'Investissement

2 243 854 €

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

